

4. Commandant **Adama KAMISSOKO**, Armée de l'Air ;
5. Commandant **Toumani DIAKITE**, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale ;
6. Commandant **Ilias Ag NADROUME**, Garde Nationale du Mali ;
7. Capitaine **Abdoulaye TOUNKARA**, Direction des Transmissions et des Télécommunication des Armées ;
8. Capitaine **Pascal DAKOOUO**, Armée de Terre ;
9. Capitaine **Salia SAMAKE**, Garde Nationale du Mali.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 16 août 2010

Le Président de la République,
Amadou Toumani TOURE

Le Premier ministre,
Modibo SIDIBE

**Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale,**
Moctar OUANE

**Le Ministre de la Défense
et des Anciens Combattants,**
Natié PLEA

**Le Ministre de l'Economie
et des Finances,**
Sanoussi TOURE

**Le Ministre de la Sécurité Intérieure
et la Protection Civile,**
Général Sadio GASSAMA

Vu le Décret N° 179/PG-RM du 23 juillet 1985 fixant les conditions et procédures d'élaboration et de gestion des cadres organiques ;

Vu le Décret N°10-441/P-RM du 16 août 2010 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire ;

Vu le Décret N°204/PG-RM du 21 août 1985 déterminant les modalités de gestion et de Contrôle des structures des services publics ;

Vu le Décret N°07-380 /P-RM du 28 septembre 2007 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le Décret N° 09-157 /P-RM du 09 avril 2009 portant nomination des membres du Gouvernement;

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

ARTICLE 1ER : Le cadre organique (structures et effectifs) de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire est défini et arrêté comme suit :

**DECRET N° 10-453/P-RM DU 16 AOÛT 2010
DETERMINANT LE CADRE ORGANIQUE DE LA
DIRECTION NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°94-009 du 22 mars 1994 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation, de la gestion et du contrôle des services publics modifiée par la Loi N°02-048 du 22 juillet 2002 ;

Vu l'Ordonnance N°04-009/P-RM du 25 mars 2004 portant création de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire ratifiée par la loi N° 04-025 du 16 juillet 2004;

Structures/Postes	Cadres/Corps	Catég.	Effectif/ Année				
			I	II	III	IV	V
Direction Directeur	Planificateur / Ingénieur Statisticien / Ingénieur des Constructions Civiles / Ingénieur Informaticien / Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Inspecteur Services Economiques / Administrateur Civil / Administrateur de travail / Administrateur de l'action sociale	A	1	1	1	1	1
Directeur Adjoint Directeur Adjoint	Ingénieur Statisticien / Planificateur / Ingénieur des Constructions Civiles / Ingénieur Informaticien / Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Inspecteur Services Economiques / Administrateur Civil / Administrateur de travail / Administrateur de l'action sociale	A	1	1	1	1	1
Secrétariat Chef de Secrétariat	Secrétaire d'Administration, Attaché d'Administration	B2/B1	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration, Attaché d'Administration, Adjoint de Secrétariat, Adjoint d'Administration	B2/B1/C	2	2	3	3	3
Standardiste	Contractuel	-	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel	-	1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel	-	5	5	5	5	5
Gardien	Contractuel	-	2	2	2	2	2
Manœuvre	Contractuel	-	1	1	1	1	1
Bureau d'Accueil, de Documentation et d'Informatique Chef de Bureau	Administrateur des Arts et de la Culture / Planificateur / Ingénieur des Constructions Civiles / Ingénieur Informaticien / Professeur / Ingénieur d'Agriculture et du Génie rural / Ingénieur des Eaux et Forêts / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Journaliste Réalisateur / Administrateur des Affaires Sociales / Technicien des Arts et de la Culture	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé d'Accueil et d'Orientation des Usagers	Attaché d'Administration/ Secrétaire d'Administration/ Technicien des Arts et de la Culture / Assistant Presse Réalisateur	B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé de la Documentation	Administrateur des Arts / Planificateur / Ingénieur des Constructions Civiles / Ingénieur d'Agriculture et du Génie rural / Ingénieur des Eaux et Forêts / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage/ Journaliste Réalisateur / Administrateur des Affaires Sociales / Professeur / Technicien des Arts et de la Culture	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé de l'Informatique	Ingénieur Informaticien / Ingénieur Statisticien / Planificateur / Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique / Technicien des travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1

Bureau de Suivi - évaluation Chef de Bureau	Planificateur / Ingénieur Statisticien / Ingénieur des Constructions Civiles / Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Ingénieur Informaticien / Inspecteur des Finances	A	1	1	1	1	1
Chargé du Suivi et de l'Evaluation des Programmes	Planificateur / Ingénieur Statisticien / Ingénieur des Constructions Civiles / Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Ingénieur Informaticien / Inspecteur des Finances/ Technicien d'Agriculture et du génie Rural / Technicien des Eaux et Forêts / Technicien des Travaux de Planification / Technicien de la Statistique / Technicien d' Elevage / Technicien des Constructions Civiles	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé des Normes	Ingénieur Statisticien / Planificateur / Technicien de la Statistique / Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Division Politiques d'Aménagement du Territoire Chef de Division	Ingénieur Statisticien / Planificateur / Inspecteur Services Economiques / Ingénieur des Constructions Civiles/Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Administrateur Civil / Administrateur de travail / Administrateur de l'action sociale	A	1	1	1	1	1
Section Législation et Réglementation Chef de Section	Ingénieur Statisticien / Planificateur / Inspecteur Services Economiques / Ingénieur Constructions Civiles/Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Administrateur Civil / Administrateur de travail / Administrateur de l'action sociale	A	1	1	1	1	1
Chargé de la Législation et de la Réglementation	Ingénieur Statisticien / Planificateur / Administrateur Civil de travail ou de l'action sociale/ Technicien de la Statistique /Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé de l'Harmonisation	Ingénieur Statisticien / Planificateur / Ingénieur des Constructions Civiles/Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Technicien de la Statistique / Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Section Politiques Sectorielle et Spatiale Chef de Section	Ingénieur Statisticien / Planificateur / Inspecteur Services Economiques / Ingénieur des Constructions Civiles/Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur	A	1	1	1	1	1
Chargé des politiques sectorielles	Ingénieur Statisticien / Planificateur / Ingénieur Constructions Civiles/Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur/ Technicien de la Statistique/Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé des politiques spatiales	Ingénieur Statisticien / Planificateur / Ingénieur des Constructions Civiles/Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Technicien de la Statistique/Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Division Cartographie Chef de Division	Ingénieur des Constructions Civiles / Ingénieur Informaticien / Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage/ Professeur	A	1	1	1	1	1

Section Cartographie Chef de Section	Ingénieur des Constructions Civiles / Ingénieur Informaticien / Ingénieur Statisticien / Planificateur / Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur	A	1	1	1	1	1
Chargé d'Etudes Cartographiques	Ingénieur des Constructions Civiles / Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Ingénieur Informaticien / Technicien des Constructions Civiles	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé d'Etudes Topographiques	Ingénieur des Constructions Civiles / Technicien des Constructions Civiles	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Section Système d'Information Géographique Chef de Section	Ingénieur Informaticien / Ingénieur Statisticien / Planificateur / Ingénieur des Constructions Civiles / Ingénieur des Eaux et Forêts / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur	A	1	1	1	1	1
Chargé de la Base des Données	Ingénieur Informaticien / Ingénieur Statisticien / Planificateur / Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique / Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé du Système d'Information Géographique	Ingénieur Informaticien / Ingénieur Statisticien / Planificateur / Ingénieur des Constructions Civiles / Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique / Technicien des Travaux de Planification / Technicien des Constructions Civiles	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Division Formation et Communication Chef de Division	Planificateur / Ingénieur Statisticien / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Ingénieur des Eaux et Forêts / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Journaliste Réalisateur / Professeur / Ingénieur Informaticien / Inspecteur des Services Economiques / Administrateur Civil / Administrateur de travail / Administrateur de l'action sociale	A	1	1	1	1	1
Section Formation Chef de Section	Planificateur / Ingénieur Statisticien / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Ingénieur des Eaux et Forêts / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Ingénieur Informaticien / Inspecteur des Services Economiques / Journaliste Réalisateur / Administrateur Civil / Administrateur de travail / Administrateur de l'action sociale / Technicien de la Statistique / Technicien des Travaux de Planification / Technicien de l'Informatique / Secrétaire d'Administration / Attaché d'Administration	A/B2/B1	1	1	1	1	1

Chargé de la Programmation	Planificateur / Ingénieur Statisticien / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Ingénieur des Eaux et Forêts / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Ingénieur Informaticien / Inspecteur des Services Economiques/Journaliste Réalisateur/ Technicien de la Statistique / Technicien des Travaux de Planification / Technicien de l'Informatique	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé du suivi	Planificateur / Ingénieur Statisticien / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Ingénieur des Eaux et Forêts / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Ingénieur Informaticien / Inspecteur des Services Economiques/Journaliste Réalisateur/ Administrateur Civil / Administrateur de travail / Administrateur de l'action sociale / Technicien de la Statistique / Technicien des Travaux de Planification / Technicien de l'Informatique / Secrétaire d'Administration / Attaché d'Administration	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Section Communication Chef de Section	Journaliste Réalisateur / Planificateur / Ingénieur Statisticien / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Ingénieur des Eaux et Forêts / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Ingénieur Informaticien / Inspecteur des Services Economiques/ Technicien de la Statistique / Technicien des Travaux de Planification/ Technicien de l'Informatique	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé de la Communication et de l'Information	Journaliste Réalisateur / Planificateur / Ingénieur Statisticien / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Ingénieur des Eaux et Forêts / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Ingénieur Informaticien / Inspecteur des Services Economiques / Technicien de la Statistique / Technicien des Travaux de Planification / Technicien de l'Informatique	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé de Publication et de Diffusion	Journaliste Réalisateur / Planificateur / Ingénieur Statisticien / Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural / Ingénieur des Eaux et Forêts / Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage / Professeur / Ingénieur Informaticien / Inspecteur des Services Economiques / Technicien de la Statistique / Technicien des Travaux de Planification/ Technicien de l'Informatique	A/B2/B1	1	1	1	1	1
TOTAL			43	43	44	44	44

ARTICLE 2 : Le présent décret abroge le décret N°04-256/P-RM du 05 juillet 2004 déterminant le cadre organique de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire.

ARTICLE 3 : Le Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat et le Ministre de l'Economie et des Finances, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 16 août 2010

Le Président de la République,
Amadou Toumani TOURE

Le Premier ministre,
Modibo SIDIBE

**Le Ministre de l'Administration
Territoriale et des Collectivités Locales,**
Général Kafougouna KONE
Le Ministre de l'Economie et des Finances,
Sanoussi TOURE
**Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et de la Réforme de l'Etat,**
Abdoul Wahab BERTHE

**DECRET N°10-454/P-RM DU 19 AOÛT 2010 PORTANT
MODIFICATION DU DECRET N°08-412/P-RM DU 22
JUILLET 2008 FIXANT L'ORGANISATION DE LA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°08-412/P-RM du 22 juillet 2008 fixant
l'organisation de la Présidence de la République ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{ER} : Le décret n°08-412/P-RM du 22 juillet 2008
susvisé, est modifié ainsi qu'il suit :

ARTICLE 6 : Ajouter un 2^{ème} alinéa ainsi libellé : « Le
Bureau de gestion du Parc automobile de la Présidence de
la République est mis pour emploi à la disposition du Chef
de l'Etat-major Particulier du Président de la République ».

ARTICLE 34 : Ajouter un 2^{ème} alinéa ainsi libellé : « Il
supervise les activités du Bureau de Gestion du Parc
Automobile, en rapport avec le Secrétaire Général de la
Présidence de la République ».

A la section I chapitre VII consacré aux dispositions
particulières, remplacer « Epouse du Président de la
République » par « Première Dame ».

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et
communiqué au Journal Officiel.

Bamako, le 19 août 2010

Le Président de la République,
Amadou Toumani TOURE

MINISTERE DES MINES

**ARRETE N°09-3640/MM-SG DU 08 DECEMBRE 2009
PORTANT ATTRIBUTION D'UN PERMIS DE
RECHERCHE D'URANIUM ET DE SUBSTANCES
MINERALES DU GROUPE II A LA SOCIETE OKLO
URANIUM LIMITED MALI SARL A TESSALIT (REGION
DE KIDAL).**

LE MINISTRE DES MINES,

Vu la Constitution ;

Vu l'Ordonnance n°99-032/P-RM du 19 août 1999 portant
Code minier en République du Mali, modifiée par
l'Ordonnance n°00-013/P-RM du 10 février 2000 ;

Vu le Décret n°99-255/P-RM du 15 septembre 1999 fixant
les modalités d'application de l'Ordonnance n°99-032/P-
RM du 19 août 1999 ;

Vu le Décret n°09-157/P-RM du 09 avril 2009 portant
nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le récépissé de versement n°09-000261/DEL du 17
novembre 2009 du droit fixe de délivrance d'un permis de
recherche ;

Vu la Lettre demande de permis de recherche de **Monsieur
Hadi LY**, en sa qualité de Gérant de la Société **OKLO
URANIUM LIMITED MALI SARL**;

ARRETE :

ARTICLE 1er : Il est accordé à la Société **OKLO
URANIUM LIMITED MALI SARL** un permis de recherche
valable pour l'uranium et les substances minérales du
groupe II, à l'intérieur du périmètre défini à l'article 2 ci-
dessous.

ARTICLE 2 : Le périmètre du permis de recherche est défini
de la façon suivante et inscrit sur le registre de la Direction
Nationale de la Géologie et des Mines sous le numéro : PR
09/400 PERMIS DE RECHERCHE DE TESSALIT (REGION
DE KIDAL).